

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 34

Artikel: Le loup : ses ruses, sa voracité, sa force. - Ce que l'homme attaqué doit faire. - Les battues et les rabatteurs. - Méprise d'un chasseur. - Histoire des ours envoyés à Berne. Les batteurs de Froideville. Glouglou. - Un loup fait prisonnier par une chèvre

Autor: L.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Le loup.

Ses ruses, sa voracité, sa force. — Ce que l'homme attaqué doit faire. — Les battues et les rabatteurs. — Méprise d'un chasseur. — Histoire des loups et des ours dans notre canton. — Petits ours envoyés à Berne. Les batteurs de Froideville. Glouglou. — Un loup fait prisonnier par une chèvre.

Le loup existe dans toute l'Europe, excepté dans les îles Britanniques, où il a été détruit. Les derniers ont été tués en Ecosse, en 1680, et en Irlande, en 1710. Ce résultat est dû à ce que chaque village était soumis à un impôt d'une certaine quantité de têtes de loups.

Le loup passe ordinairement le jour à dormir dans les bois, et n'en sort que la nuit pour explorer les campagnes. Sa marche est furtive et légère, ses sens très développés, surtout ceux de l'ouïe et de l'odorat. Il flaire sans se tromper jamais la présence ou l'absence du danger. La louve apprend à ses louveteaux à emboîter le pas, c'est-à-dire à marcher à la file les uns des autres et à placer leurs pattes dans l'empreinte des pattes de celui qui va devant. A examiner leur trace sur la neige, on dirait qu'un seul animal a passé.

Pressé par la faim, qui le *fait sortir du bois*, il oublie sa défiance naturelle et devient audacieux, intrépide, et va quelquefois jusqu'à s'attaquer à l'homme lui-même.

Le loup s'approche d'un troupeau avec précaution, puis, lorsqu'il est à portée, s'élançait au milieu des chiens et des bergers, saisit un mouton, l'enlève et disparaît souvent avant même que les gardiens du troupeau, stupéfaits de tant d'audace, aient songé à le poursuivre.

Lorsqu'il s'introduit la nuit dans une bergerie, il commence par étrangler tous les moutons, les uns après les autres, puis il en emporte un et le mange. Il revient ensuite en chercher un second qu'il cache dans quelque fourré, puis un troisième, un quatrième et ainsi de suite.

Le loup est plus vigoureux que nos chiens de forte race ; il peut faire trente lieues dans une seule nuit et rester plusieurs jours sans manger. Doué d'une

force extraordinaire dans les muscles du cou et de la mâchoire, il porte avec sa gueule un mouton sans le laisser toucher terre, et court en même temps plus vite que les bergers, en sorte qu'il n'y a que les chiens qui puissent l'atteindre et lui faire lâcher prise. L'armure de sa gueule est si redoutable, qu'il tranche d'un seul coup la jambe d'un poulain ou d'une génisse.

Lorsqu'un voyageur rencontre un loup pendant la nuit, il doit se garder de fuir ; il lui faut, au contraire, conserver tout son sang-froid et faire comme s'il ne voyait pas l'animal. Il est rare qu'un loup attaque un homme qui paraît brave, à moins qu'il ne soit pressé par la faim et qu'il ne se sente suivi de plusieurs individus de son espèce. Si l'on est attaqué, il faut immédiatement allumer des allumettes, car la moindre étincelle fera fuir la bête. Mais si l'on ne possède ni allumettes, ni briquet, ni aucune arme à feu, la position est des plus critiques, à moins qu'on ne possède une force herculéenne, ou que l'on ne puisse grimper sur un arbre, suprême ressource qui ne sauve pas toujours.

Sous Louis XIII, 300 personnes en France moururent de la dent du loup. En 1817, un loup fit de grands ravages en Savoie ; il tua ou blessa une vingtaine de personnes.

Pourquoi les *battues* ont-elles si rarement un résultat utile. C'est que le silence n'est pas précisément la vertu des chasseurs de hasard, et que le silence, dans la marche, est la première condition pour la chasse du loup.

Les rabatteurs, qui n'ont le plus souvent qu'un bâton à la main, et dont le rôle est de forcer le gibier à aller à l'endroit où se trouvent les chasseurs, n'observent guère ce silence :

— Louis, donne-voir un peu de feu. — Ma gourde est à sec, tu n'as pas une *golée*?... — A ton service. — Tais te voir, y a quelque chose dans ces buissons ! — On s'éreinte parmi ces troncs. — Je casserais bien une croûte, et toi ? — Alors... — On ne sait pas où ces pes-

tes de bêtes se tiennent. — Connais-tu le lynx ? — Non, j'en ai jamais vu, mais il paraît qu'il est encore plus canarsier!...

Tel est le bavardage qui se fait entendre au milieu de ces braves gens ; et les loups, qui sont constamment à l'écoute, savent en profiter. « Voilà, disent-ils, des gens qui ne babilleraient pas si haut, s'ils étaient armés ; c'est donc de leur côté, du côté des rabatteurs qu'est la voie du salut. » Et au lieu de fuir devant les rabatteurs, les loups rebrous-sent tranquillement sur eux, traversent courageusement leurs rangs avec une vitesse vertigineuse, et la chasse est manquée.

— Philippe, as-tu vu cette charrette de bête, comme ça trace!...

— Alors, c'est pis que l'éclair !

On nous raconte que dans une de ces battues, un chasseur, prenant un des chiens pour un loup, le couche en joue. Son voisin se précipite vers lui : « Tonnerre ! ne tire pas ! lui dit-il, il a un collier ! »

Jusqu'à la fin du XVIII^{me} siècle, les loups étaient extrêmement nombreux dans le Jura, couvert de sombres forêts, où la hache ne faisait de loin en loin que de rares éclaircies. L'ours logeait aussi dans les cavernes que lui offraient les rochers. Dans les années où la terre restait longtemps couverte d'une épaisse couche de neige, ces fauves descendaient jusque dans la plaine, et gare à l'étable mal fermée et à l'homme at-tardé dans les champs ou sur la rue.

On constate par les comptes des gouverneurs annuels de la commune de Granges, dès 1622 à 1766, que chaque année il était accordé des gratifications à des *louattiers*, soit chasseurs de loups, qui parcouraient le pays en montrant au public soit des loups vivants ou tués, soit des peaux provenant d'animaux de cette espèce qu'ils avaient abattus.

Il n'est parlé d'*ours* que quatre à cinq fois, avec la remarque que les petits ours, pris vivants, étaient conduits à Berne, pour alimenter la collection. Les gens de Mézières en conduisirent deux à Leurs Excellences en 1734.

Une prime était officiellement pro-

mise et accordée pour chaque bête féroce prise ou abattue, prime dont le paiement était à la charge des localités voisines de celle où l'animal avait été atteint. Aussi, en 1712, les gens de Combremont-le-Petit ayant pris une louve portante, lui ouvrirent le ventre pour en extraire les petits, et portèrent ceux-ci en ligne de compte avec la mère, pour la fixation de la prime à laquelle ils prétendaient avoir droit.

De là un conflit et comparution des parties devant le châtelain, puis devant le seigneur baillif, conflit qui se termina à l'avantage des gens de Granges.

Dans les comptes du gouverneur, relatifs à cette contestation, on remarque le paragraphe suivant :

Journée du gouverneur à Lucens (résidence du baillif), afin d'entendre la demande de ceux de Combremont-le-Petit au sujet des loups qu'ils avaient tirés du ventre de leur mère, 2 florins 6 sols.

A Froideville, les battues se faisaient aux frais de la commune. Le vin qu'on y buvait et les abus qui en étaient la suite, constituaient pour la localité un mal plus grand que tous les loups ensemble. Aussi leurs Excellences firent-elles défendre de la manière la plus sévère aux habitants de Froideville de boire du vin dans ces chasses en commun, et même de parler de boire. Le mot d'un chasseur, dans une des dernières battues, est resté dans le souvenir des habitants de ce village. Après avoir couru par monts et par vaux, exténué de fatigue, fort altéré et songeant tout à coup aux gaies chasses d'autrefois, il gravit un petit tertre, se tourne vers ses camarades et s'écrie : « Eh ! qu'il ferait bon faire glouglou ! »

Ce disciple de Bacchus avait trouvé moyen d'exprimer son ardent désir de boire quelques verres de vin, sans cependant qu'on puisse lui appliquer de pénalité en vertu de l'ordonnance de Berne

Les comptes de la commune d'Echandens peuvent nous donner une idée de la quantité des loups et des ours qui parcouraient autrefois nos contrées ; ils en donnent le dénombrement pendant l'espace de vingt ans, de 1741 à 1760, inclusivement. Ce nombre est de 131 loups et 22 ours, soit, en moyenne, de 6 à 7 loups par année et 1 ours, pour cette seule commune.

Ces carnassiers appartenaient généralement au Jura, quelques-uns au Jorat. Les Alpes sont mentionnées une seule fois, le 1^{er} mai 1742, par 2 loups et 1 ours tués à Aigle, venant sans doute des Ormonts.

Nous terminons par cette amusante

histoire, arrivée dans la nuit du 14 janvier 1868, et parfaitement authentique :

Un habitant de Montricher possédait alors, près de sa maison, une pauvre petite écurie mal jointe, mal fermée, dans laquelle se trouvait une chèvre attachée à un piquet. Pendant la nuit, elle est tout à coup réveillée par de violentes poussées pratiquées contre la porte, poussées dont l'odeur fauve qui les accompagne lui révèle suffisamment l'origine.

La pauvre pousse des cris de terreur, et se démène si bien, qu'elle dégage la corde qui la retient et qui était terminée par un crochet.

Plantée raide sur ses quatre pattes, elle attend l'ennemi. La porte s'ouvre, le loup se précipite à l'intérieur ; mais la chèvre, d'un bond, lui passe par-dessus le corps et veut fuir.

Pas moyen, la corde qu'elle traînait au cou avait accroché et refermé la porte, de sorte qu'elle se trouvait dans la position qu'occupait le loup avant l'ouverture de la brèche.

La nuit se passe ainsi. Le matin, un voisin, surpris de voir la chèvre attachée à l'extérieur et exposée à la rigueur du froid, appela le propriétaire de l'animal.

On alla voir et l'on trouva compère le loup piteusement blotti dans le fond de l'écurie et au moins aussi honteux que le renard qu'une poule avait pris.

Son procès fut sommaire, et, quelques heures après, le maître de la chèvre promenait sur une hotte le cadavre du carnassier enguirlandé de rubans.

Quant à la chèvre, elle a été réintégré avec pompe dans son domicile, dont la porte a été soigneusement remise à neuf.

C'est bien le cas de dire que du côté de la barbe est la toute-puissance.

L. M.

Le petit tambour.

Comme on a beaucoup parlé ces temps-ci, dans les journaux, de la statue élevée, par la ville de Cadenet, à André Etienne, dit « le Petit tambour d'Arcole », on relira sans doute avec intérêt l'épisode guerrier qui fit la renommée de ce jeune serviteur de Napoléon I^{er}.

« La bataille du Pont d'Arcole, dit le *Supplément du Petit Parisien*, est un des plus beaux faits d'armes de Bonaparte. Il se trouvait à Vérone avec une armée réduite à 14,000 hommes et il était menacé par 40,000 Autrichiens. C'est alors que Bonaparte prit une de ces résolutions que le désespoir seul peut inspirer au génie : il sortit de Vérone pendant la nuit et, après quatre heures de marche, il se porta en arrière des troupes Autrichiennes ; au matin, le signal du combat fut donné et nos soldats se précipitèrent en avant.

» La bataille dura soixante-douze heures ; enfin, après une épouvantable série d'engagements, les ennemis cédèrent la victoire à l'héroïsme, et les Vénoniens virent rentrer en vainqueurs dans leur ville une poignée de soldats sortis en fugitifs quelques jours auparavant.

» Ce fut au cours de la seconde journée de la bataille que le tambour André Etienne se distingua. André Etienne se trouvait à un kilomètre environ du pont d'Arcole, sur lequel Bonaparte, la veille, s'était élancé victorieux. Son attention fut attirée par une fumée compacte qui montait au-delà des maisons du village d'Arcole : cette fumée était celle des canons ennemis. Les Autrichiens, revenus sur leurs positions, balayaient de leurs boulets la route qui mène au pont et empêchaient ainsi nos troupes d'avancer. L'idée vint alors à Etienne de passer de l'autre côté du pont d'Arcole et de battre la charge, afin d'entraîner nos soldats ; il en fit part à son sergent.

» — Passer sur le pont, répondit celui-ci, c'est impossible ; mais nous allons passer à la nage.

» — Mais, mon tambour va se mouiller, et je ne pourrai pas battre la charge !...

» — Eh bien ! alors, je te porterai et, pendant que je nagerai, toi, tu battras !...

» Et ce qui fut dit fut fait.

» Le sergent nageait, ayant André Etienne sur ses épaules, et celui-ci, son tambour posé sur le sac du sergent, hors de l'eau, battait ferme, ralliant quelques grenadiers qui se trouvaient là.

» On arriva sur l'autre rive.

» André Etienne, son tambour devant lui, se mit à battre de plus belle.

» Un frémissement courut dans les rangs des ennemis. Ils prêtèrent l'oreille. La charge résonnait, haletante, saccadée, furieuse.

» Les Autrichiens, surpris, crurent avoir affaire à toute une troupe. Ils se souvenaient du terrible assaut de la veille et furent pris de panique. Tous abandonnèrent les canons.

» Cette fois, le passage du pont était bien libre !

» Et le petit tambour, à qui d'autres tambours étaient maintenant venus se joindre, continuait à battre. Nos soldats, entraînés en colonnes serrées, s'étaient élancés au pas de course, la tête en avant, la baïonnette croisée ; gravissant les escarpements, sautant les tailis, ils couraient, mus par une irrésistible impulsion. Enfin la charge jeta son dernier roulement, et nos troupes étaient sur les positions, et nous avions la victoire !

» La belle action du petit tambour fut connue, et Bonaparte le récompensa en lui donnant des baguettes d'or. Ce fut tout pour l'instant. Mais, en 1803, Bonaparte, passant la revue de sa garde,